

Quelles solutions pour lutter contre les décharges sauvages

Le maire l'avait annoncé lors du dernier conseil municipal: une réflexion sur les moyens de lutter contre le problème récurrent des décharges sauvages a été confiée à l' élu Michel Desjardins, conseiller municipal délégué à l'environnement. Accompagné des adjoints Frédéric Adragna et Gérard Rossi, ce dernier organisait il y a quelques jours une réunion publique sur ce thème, où avaient été conviés les propriétaires des terrains identifiés comme réceptacles de ces décharges qui s'avèrent être "une vraie catastrophe, tant visuelle que par la pollution générée", et "qui perdurent et s'amplifient".

Après lecture des articles de loi concernant cette situation, Michel Desjardins a souligné que les propriétaires des terrains concernés étaient le plus souvent des "victimes", et qu'il les avait invités afin de "trouver ensemble des solutions pour avoir une plaine et des collines propres".

Très vite, la complexité du problème a été relevée par les personnes présentes, le plus souvent des propriétaires de terrains non-bâti et n'habitant pas la commune: "J'habite Marseille et je ne viens que très peu sur place, expliquait l'un d'entre eux. Je ne peux pas clôturer. La seule chose à faire serait de fermer l'accès du chemin DFCI - Défense des forêts contre l'incendie, Ndlr - sinon, je vais faire enlever les décombres, et un mois plus tard il faudra recommencer..."

Au vu de la nature des déchets déposés - gravats, planches, ferrailles et décombres en tout genre -, ces décharges sauvages sont sans aucun doute le fait de professionnels du bâtiment, souhaitant éviter le passage, payant, par la déchetterie professionnelle. Les élus ont ainsi rappelé que



Un dépôt de gravats et autres déchets photographiés en mai dernier au col de l'Ange.

ces dépôts sauvages étaient sujets à d'importantes amendes.

Sur ce point, un entrepreneur paysagiste a soulevé la question des déchets verts: "Pour ma part, j'essaie de faire les choses proprement: je fais des tas sur un terrain qu'on me prête, et je fais venir un broyeur régulièrement pour faire du compost. Je sais que ce n'est pas autorisé mais cela m'évite des frais très importants de déchetterie, qui engraisent les grands groupes comme Véolia..."

Aménagements illégaux

Présent dans l'assistance, le conseiller municipal dissident André Lambert, dont ce problème est l'un des chevaux de bataille et qui dresse depuis plusieurs mois l'inventaire des décharges sauvages sur son blog tombstonepost.com, relevait la



Une autre décharge, comme on peut en voir beaucoup sur les hauteurs du village...

/ PHOTOS TOMBSTONEPOST

différence entre ces décharges et les "aménagement non autorisés en zone naturelle": "Si on veut faire une Zone agricole protégée, il faut s'attaquer aux gens qui font de l'urbanisme illégalement sur la commune!"

Face à des propriétaires souvent démunis, les élus présents ont proposé l'aide de la mairie pour débarrasser certains points de décharge. "Cela pourra s'envisager sur les petites quantités", souligne Michel Desjardins, mais dans d'autres cas, comme aux Roux ou aux Barigor-

nes, ce sont des dizaines de camions qu'il faudrait pour évacuer... C'est affolant!"

La réunion s'est finalement achevée avec plus de questions que de réponses concrètes: Que faire pour les plus grosses décharges? Et si l'on évacue les déchets, quelles solutions pour ne pas que ça se reproduise? "Une chose est sûre, concluait l' élu délégué à l'environnement, c'est que si la Métropole ne nous aide pas, nous n'y arriverons pas..."

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr